



Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO
Directrice des ressources humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex

Lunel, le 30 janvier 2012

Objet Suppression du PC de
Communay et évolution des
autres PC CAP

Madame,

Je reviens vers vous suite à votre réponse – pour le moins lapidaire – à notre courrier du 13 janvier dernier. Elle ne satisfait pas à plusieurs interrogations que nous y exprimions, et nous nous permettons, dans le cadre d'une transparence à toute épreuve que vous évoquez d'ailleurs dans votre courrier, de les soulever à nouveau. En effet, si nous prenons acte de votre affirmation de ne pas forcer les salariés à une mobilité, ainsi qu'à la prise en considération systématique de leurs compétences, aspirations et contraintes, vous nous permettrez de prendre vos engagements avec réserve, dans l'attente de leur concrétisation.

De plus, nous regrettons vraiment que vous ne répondiez absolument pas aux autres points soulevés par la CFDT sur le devenir des autres PC CAP. Comment ne pas faire un rapprochement avec les débats de l'observatoire des métiers du 1^{er} septembre 2011 (soit il y a moins de 5 mois !). La CFDT y avait interpellé la direction sur une éventuelle diminution des PC CAP. Sans fermer la porte à cette éventualité, les représentants de la direction s'étaient empressés de répondre que cela n'était pas envisagé actuellement, même si cela faisait partie des réflexions...Ils avaient ajouté que, si cela devait survenir, cela se ferait en associant les organisations syndicales à la réflexion, dans le respect des conventions d'entreprise et du dialogue social. Voilà une nouvelle observation qui vient conforter, si besoin était, la décision de la CFDT de quitter cette instance.

Pouvez-vous ensuite vous étonner de notre réaction lorsque nous apprenons que les salariés du site sont sollicités, y compris individuellement, ce qui à l'évidence est la preuve que la réflexion de l'entreprise est suffisamment engagée ?

Comment ne pas réagir alors que nous ne sommes pas informés du minimum ?

Comment pourriez-vous dès lors vous étonner que les élus de l'établissement Rhône Alpes Auvergne demandent une réunion extraordinaire du CE, afin que le débat s'instaure ?

Est-ce la nouvelle conception du dialogue social « Made in Vinci » ? Cette entreprise a-t-elle changé à ce point qu'elle considère les représentants des salariés comme quantité négligeable ?

En fonction de l'évolution de la situation, le tableau des effectifs au 1^{er} novembre dernier que vous nous avez transmis suite à la réunion de la commission du dialogue social du 2 novembre 2011 est loin d'être suffisant. C'est pourquoi la CFDT demande que soit transmise au plus tôt aux organisations syndicales la

cartographie, pour chaque PC CAP actuel, des projections d'effectifs envisagées pour les années 2012, 2013 et 2014.

Dans l'attente de votre réponse dont nous espérons qu'elle sera, cette fois-ci, réellement transparente et complète, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS

Délégué syndical central

PS : L'avant dernière phrase de votre courrier est incomplète. Je ne peux donc pas y répondre.

Copie :

Pierre COPPEY – Président-directeur général
Sébastien FRAISSE – Directeur général adjoint